

## Compétition

### Gymnastique féminine

Interclubs 2025 - **Circulaire**

AUDINCOURT

Dimanche 16 février 2025

<b>Organisateur</b>	Comité Départemental Doubs - Haute Saône – Territoire de Belfort
<b>Association- déléguée à l'organisation :</b>	LA SPORTIVE D'AUDINCOURT
<b>DROITS D'ENGAGEMENT</b>	6 € par gymnaste (cf. livret de l'AG 2024) Paiement par virement uniquement exigible après réception de la facture envoyée par le Comité en mai 2025
<b>INSCRIPTIONS</b>	Via la zone instance de votre association : « inscription à une compétition » Date limite à respecter : 15/01/2025
<b>JUGES</b>	Pour la bonne organisation de la compétition, l'inscription de 2 juges recyclés (2024 ou 2025) minimum par équipe engagée, dont <b>au moins un juge niveau 6ème pour les équipes excellence</b> , est obligatoire. (Voir règlement)
<b>LIEU DE LA COMPÉTITION</b>	COSEC rue René Girardot 25400 AUDINCOURT
<b>HORAIRES</b>	Ils seront mis en ligne ultérieurement ainsi que la composition du Jury La compétition se déroulera sur toute la journée et les horaires seront déterminés en fonction du nombre d'équipes inscrites, des catégories. Le palmarès aura lieu en fin de compétition.
<b>LE RÈGLEMENT</b>	Il est joint à la présente circulaire.
<b>REPAS</b>	Les repas des juges et secrétariat étant pris en charge <b>par le CD 25 70 90 (forfait)</b> , il n'est pas nécessaire de les réserver auprès de l'organisateur. <b>Préciser si les juges ne prennent pas de repas ou prennent un repas végétarien</b> , par mail à l'adresse <b>FSCF.CD257090.ComGFf@gmail.com</b> - objet : Interclubs 2025 – nom de votre club - repas juges - en précisant le nom et le prénom du/des juge(s) en question

Bien amicalement et à bientôt !